LES PLUS GRANDS HONNEURS
Médaille de Premier Prix. PIANOS! Foire d'Etat De la Louisiane
PREMIER PRIX—Ruban Bleu GRAMOPHONE—La Seule et Vraie Machine Parlante. Records indestructibles.
JUNIUS HART, - - 1001-1003 Rue du Canal.
1er janv 1899 1 an—mar jeu dim

FAITS DIVERS.

L'Enregistrement.

L'enregistrement de la semaine jusqu'à hier inclusivement:

Wards.	Blancs.	Couleur.	Total
1	185	0	185
2	142	0	142
3	164	1	165
4	78	15	93
5	199	2	201
6	134	4	138
7	217	14	231
8	126	1	127
9	158	9	167
10	183	7	190
11	167	13	180
12	29	5	34
13	90	3	93
14	196	5	201
15	95	14	109
16	66	0	66
17	60	4	64
Totaux	2.299	97	2,396

Descente de la police.

Le caporal Jos. Sbisa et les agents de police Roach et Egan ont fait une descente, hier matin, dans une maison de jeu à l'angle des rues Evelina et Vallette, à Alger, et les individus suivants ont été arrêtés: Alphonse Tricou, Henry Pierre, W. C. Bradley, Warren County et Bob Green.

Les prisonniers sont tous des gens de couleur.

Vols.

Hier matin, entre une et trois heures, la demeure de Fanny Adams, couleur, rue Freret 2128, a été visitée par des voleurs qui en ont emporté des vêtements d'une valeur de $51.

—Willie Lee, Frep Nolten et Matt Garrigan, trois individus bien connus de la police, sont entrés, l'avant-dernière nuit, dans une maison inoccupée, rue Commune 828, et y ont volé des tuyaux en plomb. Une plainte a été formulée contre eux.

San Benito.

Grand vin reconstituant pour les anémiques, les personnes débiles et les convalescents. $1.00 la bouteille à la pharmacie Villeré, 1223.1225 rue Royale. 3 et 24 sept

GEORGE CHOPPIN.

Mardi prochain, Master George Choppin dont la jolie et intelligente petite tête précède ces lignes, part pour le collège de Spring Hill où il va terminer de brillantes études classiques et commerciales commencées ici sous les meilleurs professeurs.

Master George est fils de M. et Mme A. V. Choppin, de l'avenue de l'Esplanade. C'est un sujet sur lequel il est permis de fonder de brillantes espérances, car son professeur d'élocution, une femme de grand mérite, Mlle Whitaker, et un autre de ses professeurs, Miss A. E. Rigo, un esprit d'élite aussi, en sont fiers.

Ce départ a toute l'importance d'une affaire d'Etat pour l'intéressant petit étudiant qui, pour la première fois, se sépare de parents bien-aimés dont il a été choyé, idolâtré dès le berceau, et d'un jeune frère, le petit Maurice, dont il fut toujours l'inséparable compagnon, "l'alter ego".

Le collège, pour le studieux élève, peut avoir de l'attrait, mais il ne lui fera pas oublier ce "home" qu'il va quitter, d'où il sera absent pendant dix longs mois. Souvent, bien souvent, les yeux humides, il laissera chanter ses souvenirs; sa pensée se retournera vers ce "home" où la plus tendre des mères, à l'esprit fin, cultivé, au goût délicat, lui a fait éprouver les pures, les saines jouissances d'une éducation chrétienne.

Master George a déjà l'esprit bien meublé, car il possède une bibliothèque comme il en est peu en ville, bibliothèque à laquelle est annexée une galerie d'art où sont bien des chefs-d'œuvre de peinture et de sculpture.

Le petit collégien part accompagné des vœux de nombreux amis; et certains sont ceux-ci, que sous les bons Pères Jésuites, ses travaux porteront fruit et qu'il leur reviendra un brillant sujet dont la société s'enorgueillira.

PRENEZ UN TELEPHONE A L'ESSAI.
Ils sont extrêmement bon marché.
Nous avons des taux aussi bas que:
$1.50 par mois pour les résidences.
$3.00 par mois pour les maisons d'affaires.
Plus de longs contrats—vous pouvez en discontinuer l'usage quand il vous plaira.
CUMBERLAND TELEPHONE AND TELEGRAPH COMPANY,
Bâtisse Téléphone.
Coin Perdido et Carondelet.

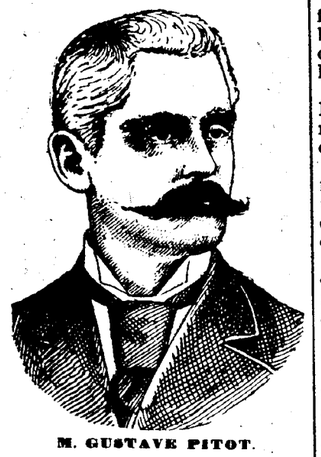

M. GUSTAVE PITOT.

La nouvelle, officiellement annoncée hier, que la faction De Rancé-Cruso du Cinquième Ward avait fait choix de M. Gustave Pitot comme candidat aux fonctions de conseiller municipal aux prochaines élections, a été accueillie avec la plus grande faveur.

Nul ne remplira mieux que M. Pitot ce mandat si les suffrages de ses concitoyens le lui confient, car M. Pitot joint à une honorabilité inattaquable, un esprit des mieux pondérés.

Au sein du conseil, l'homme distingué se fera remarquer, assurément: chacun de ses actes sera marqué au coin de la plus scrupuleuse loyauté, et toujours se montrera-t-il soucieux des intérêts qu'il sera appelé à défendre.

Il convient de féliciter la faction de Rancé-Cruso de ce choix qui lui fait honneur; il nous est une preuve que la faction est sincère dans sa déclaration qu'elle n'appuiera dans la prochaine lutte électorale, que des candidatures de la plus haute honorabilité.

DEUIL.

Vendredi dernier ont eu lieu les obsèques d'un homme excellent, M. Pierre Glétrais Labarre, décédé la veille à la suite de quelques jours seulement de maladie. Cette mort a vivement peiné nombre de personnes de l'ancienne population créole.

M. Labarre était un homme modeste, qui n'avait jamais mené grand bruit autour de sa personnalité. Il était d'un abord plutôt froid, mais dans l'intimité il devenait sympathique. Ses causeries étaient charmantes, instructives. Il avait connu la Louisiane à ses beaux jours, il y avait vécu ses plus belles années; aussi les souvenirs qu'il en évoquait lui valaient-ils de douces émotions et d'aimables heures.

M. Labarre fut toute sa vie un bureaucrate; sous M. Mandeville Marigny, il remplit un emploi important dans nos cours civiles. Dernièrement encore, il y était employé en qualité de bibliothécaire.

Sa mort met en deuil plusieurs familles fort estimées, les Darier et les Ruel, entr'autres. Le défunt était frère de Mme Darier, une des femmes les plus distinguées que nous ayons jamais rencontrées, morte il y a bien des années; et oncle de M. Ernest Darier, si honorablement connu dans notre monde d'affaires.

Louis devant le juge Otero.

Le meurtrier de Stanley Leroy, Emile Louis, a comparu hier matin devant le juge Otero, à la seconde cour criminelle de cité. Il a été renvoyé en prison, sans bénéfice de caution. Il était, paraît-il, très affecté de l'affreux résultat de la querelle d'avant-hier.

La faction de Rancé-Cruso déclare qu'elle n'est pour rien dans cette affaire.

Louisiana Homestead Association.

La Louisiana Homestead Association est une de nos institutions les plus en vogue et les plus populaires. Elle repose sur la mutualité et a un capitalde $3,000,000.

En 14 ans, elle a liquidé six séries, dont le montant s'élève à $205,800—ce qui donne une idée de l'importance des affaires qu'elle fait et de la popularité dont elle jouit.

Autopsie du corps de Stanley Leroy.

Le coroner assistant J. Finney a fait, hier matin, l'autopsie du corps de Stanley Leroy, tué par Louis. Le verdict déclare que la balle est entrée du côté droit, entre la première et la deuxième côte; elle a, en traversant le corps, causé une hémorragie interne, d'où est résultée la mort.

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

PROCÈS DREYFUS.

SUITE—VOIR LA 3e PAGE

mes lettres à M. Scheurer-Kestner, à mon insu et sans mon consentement. Ces lettres ont été discutées partout et été reproduites dans un livre que l'on trouve chez tous les libraires et qui a pour titre «Gonse-Pilate». (Excitation).

—Me Labori. Le bordereau ne formait-il pas avec le «petit bleu» la base de la conviction de Picquart dans la culpabilité d'Esterhazy?

—Général Gonse. J'ai dit à Picquart: Ne vous laissez pas maintenant ennuyer avec des écritures.

—Me Labori. Comment les affaires Dreyfus et Esterhazy pouvaient-elles être séparées quand elles étaient basées sur le même document?

—Général Gonse. Parce qu'à cette époque Dreyfus était condamné et que le bordereau lui était attribué.

—Me Labori. N'était il pas possible de redresser l'erreur?

—Général Gonse. Il n'y avait rien pour me prouver que le bordereau était l'œuvre d'Esterhazy.

—Me Labori. Le général Gonse racontera-t-il ce que le colonel Picquart lui a dit au sujet des conclusions de M. Bertillon?

—Général Gonse. Je n'étais pas au courant des conclusions de M. Bertillon, mais Picquart parait les exagérer.

A la requête de Me Labori le colonel Picquart est rappelé et dit:

Dans une courte lettre que j'ai écrite au général Gonse au sujet des conclusions de M. Bertillon, je n'ai fait allusion qu'à une partie de ses observations, et la meilleure preuve du fait que je ne désirais pas les exagérer, c'est que j'ai demandé au général Gonse d'ordonner une enquête supplémentaire.

—Colonel Jouaust. Sous quelle forme M. Bertillon a-t-il communiqué le résultat de son examen?

—Colonel Picquart. Verbalement, à deux occasions.

En ce qui concerne les lettres du général Gonse, je les ai remises à un avocat quand il a été compris que j'étais l'objet d'un abominable complot, et quand j'ai reçu de Henry, durant mon séjour à Tunis, une lettre de menaces envoyées avec l'assentiment des généraux Gonse et de Boisdeffre. Si cette lettre a été publiée je n'en suis pas responsable.

Le général Gonse maintient que la lettre de Henry a été envoyée sans son assentiment, et qu'elle était une réponse à une lettre insolente de Picquart. Ce dernier, ajoute le général, voyait des machinations partout. Il a prétendu qu'on l'avait envoyé à Tunis pour le faire tuer. La cour peut tirer ses propres conclusions.

Le colonel Picquart remarque qu'il a porté le dossier secret simultanément avec le bordereau au général Gonse, et que le général s'est conséquemment trouvé en mesure de juger de l'innocence ou de la culpabilité de Dreyfus.

Le général Gonse s'étend sur le fait que le bureau des renseignements devait connaitre les actes du colonel Picquart, qui avait été renvoyé à cause de sa conduite.

—Me Labori. Le général Gonse pense-t-il que le faux Henry est le resultat d'un complot contre Picquart?

Le général Gonse dit que ce faux a été un acte malheureux. (Rires).

Il l'aurait empêché s'il avait été consulté. Mais il ne croit pas qu'il y avait un complot contre Picquart. Henry désirait avoir une nouvelle preuve contre Dreyfus, quoique de nouvelles preuves ne fussent pas réellement nécessaires, car le dossier diplomatique en contenaient abondamment.

Me Labori proteste contre une telle déclaration et demande quel document du dossier impliquait Dreyfus.

Le colonel Jouaust refuse de poser la question, et l'avocat remarque qu'il s'est réservé le droit de tirer les conclusions qu'il jugera convenables à cet égard.

—Colonel Jouaust. Tirez autant de conclusions que vous voudrez.

Me Labori rappelle ensuite les tentatives faites pour corrompre le commissaire Temps et les grattages sur le «petit bleu».

Le général Gonse déclare que le «petit bleu» portait des traces de grattage avant d'être photographié.

Me Labori dément énergiquement cette allégation, et il demande la lecture des témoignages des experts prouvant le contraire.

Le général Roget reparait en scène et décrit les procédés contre Picquart comme le résultat de sa découverte de grattages sur le «petit bleu». C'est le général Zurlinden, ajoute le général Roget, qui a ordonné des poursuites contre Picquart. J'assume la responsabilité pour tous mes actes, mais seulement pour mes propres actes. Je suis surpris que la défense m'attaque sur ce point.

Me Labori déclare qu'il désirait simplement démontrer que les grattages ne pouvaient pas être attribués à Picquart, et que, conséquemment, elles n'auraient pas dû former la base de poursuites contre lui. L'avocat demande de nouveau la lecture des dépositions des experts à cet égard.

Le colonel Jouaust promet d'en faire donner lecture lundi prochain.

A trois reprises Me Demange demande au général Gonse d'expliquer pour quelles raisons Picquart, en voyant le «petit bleu», a proposé de tendre un piège à Esterhazy, mais il n'obtient aucune réponse. Le général Roget dit alors que Picquart savait qu'Esterhazy venait à Paris et que, en tout cas, s'il lui envoyait une lettre, Esterhazy paraitrait venir en réponse à cette lettre, que ce fût vrai ou faux.

Me Labori déclare que c'est faux, et Picquart maintient que sa conduite a été d'un bout à l'autre parfaitement droite.

M. Desfonds-Lamotte, un ancien officier d'artillerie devenu ingénieur, dépose ensuite. Il dit qu'il était stagiaire en même temps que Dreyfus. En août 1894, le témoin a emprunté le manuel de tir au colonel Picquart, et il l'a gardé aussi longtemps qu'il l'a voulu. Il dit aussi que les stagiaires ont été informés par une circulaire du 15 mai 1894 qu'ils n'assisteraient pas aux grandes manœuvres. En antidatant le bordereau, ajoute le témoin, le but était de le rendre antérieur à cette circulaire. Il a été depuis tenté d'arriver au même but en postdatant la circulaire.

La circulaire est lue, et il est établi qu'elle porte la date du 15 mai 1894, mais le général de Boisdeffre intervient et affirme que les stagiaires pouvaient toujours espérer d'assister aux manœuvres par permission spéciale.

En réponse, le prisonnier dit qu'il n'a jamais demandé de se rendre aux manœuvres.

Le colonel Jousaust annonce que la cour siègera à huis clos lundi.

L'ajournement est prononcé à midi.

Excursion à Thibodeaux.

Dimanche, le 10 septembre 1899, par le Crescent Excursion Club, Limited. Laisse la gare du Southern Pacific, rue Esplanade, à 8:00 A. M. Prix, aller et retour, $1 00.

Grande fête de Pompiers, courses et autres divertissements.

27 août—27—sept 3 9

Bureau météorologique.

Washington, 2 septembre — Indications pour la Louisiane — Temps généralement beau dimanche et lundi, excepté probablement orages dans l'extrême partie sud; vents frais de l'est.

AVIS.
Nous prenons la liberté d'annoncer au Public que notre Bourse est maintenant ouverte, et que nous fournissons un service de jour et de nuit à un vaste nombre de nos clients. Nous installons rapidement nos téléphones et nous espérons avoir le 1er octobre, relié toute la ville.
Nous avons rempli nos promesses aux habitants de la Nouvelle-Orléans et maintenons que notre service souterrain de fils métalliques est bien supérieur à tout ce qui a été jusqu'à présent fourni.
Les taux de nos tarifs sont moitié moins que ceux qui existaient avant notre entrée dans la lice et le nombre de nos clients presque le double.
Nous n'avons pas de lignes en communauté lesquelles nécessairement occasionneraient un service médiocre. Nous donnons à chacun de nos clients une ligne directe et un service illimité
A nos taux actuels qui sont régularisés par notre charte du Conseil de ville, nous continuerons indéfiniment un service de premier ordre étant convaincus que nos efforts seront appréciés par cette communauté.
Nous désirons annoncer de plus que nous n'avons jamais été intéressés dans aucune compagnie de téléphone en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans, et, conséquemment, n'avons rien vendu, et toutes assertions du contraire sont absolument fausses. Nous espérons avant longtemps bâtir des lignes de connection, et donner à nos patrons un service à longue distance.
Nous demandons aux habitants de la Nouvelle-Orléans qui sont également intéressés dans cette lutte de nous soutenir et nous les soutiendrons.
PEOPLE'S TELEPHONE COMPANY.
No 351, rue Carondelet.
3 sept—3 5

LA LUTTE EST FINIE.

"Hope", anti-trust, tabac, union-made a été déclaré le vainqueur.

J. D. BLAKEMORE, Agent local.
3 sept—1f

DEMANDE A LOUER.

Bâtisse d'une bonne grandeur sur la rue Chartres ou Decatur, entre Canal et Conti. Faites votre prix et désignez l'endroit. S'adresser à Dick, ce bureau.
3 sept—1f

AVIS SPECIAL.

Compagnie de Chemin de Fer de l'Illinois Central.

Les trains d'excursion pour McComb City, Nos 36 et 35, courant entre la Nouvelle-Orléans et McComb City seront discontinués jusqu'à nouvel ordre.

O. M. DUNN, Surintendant.
3 sept—1f

AVIS.

Mme Z. Lafosse n'enseignant plus à la pension Matthey-Picard, prévient ses amis et ses élèves qu'elle sera à leur disposition à partir du 4 septembre.

Adresse: 1337, KERLEREC.
3 sept—1sem

New Orleans City Park Improvement Association—Nouvelle-Orléans, 1er septembre 1899—La séance annuelle de cette association aura lieu lundi, le 4 septembre, à 7:30 P. M., au quartier général, au Parc, en face du pont de la rue Esplanade.

Les rapports annuels des officiers seront soumis aux membres.

Les membres, en général, sont invités à y assister.

Par ordre du Bureau.

PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JOS BERNARD, Secrétaire.
2 sept—2f

MALADIES NERVEUSES
Guérison Certaine
PAR LE
Sirop Henry Mure
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris.
POUR LA GUÉRISON DE:
ÉPILEPSIE, HYSTERIE, HYSTERO-EPILEPSIE, DANSE de SAINT-GUY, DIABÈTE SUCRE, MALADIES du CERVEAU et de la Moelle Epinière, CONVULSIONS, VERTIGES, CRISES NERVEUSES, MIGRAINES, INSOMNIE, ESSOUFFLEMENTS, CONGESTIONS Cérébrales, SPERMATORRHÉE
Notice très importante envoyée gratis sur demande.
HENRY MURE, à Paris-Saint-Esprit (France).

DECES.

Nueva Orleans, 2 Septiembre de 1899.

Sociedad Union Espanola de Beneficencia Mutua—Se participa à los socios que ha fallecido el miembro DON FRANCISCO ROUDUELAS, a los 55 anos de edad, natural de España, provincia de Asturias, residente en esta ciudad 35 anos, y a la vez se avisa à la Comision de Funeral para que concurra el dia 3 de septiembre a las 4 empunto de la tarde en la sala de la Sociedad, para acompanar el cadaver à su ultima morada.

P. O. de E RUIZ, Secretario.
DR JOSE VENTA, Presidente.
3 sept—1f

MONTAGNET—Décédé, lundi, 28 août, à 3 heures A. M., âgé de 63 ans, OCTAVE MONTAGNET, natif de France, et résident de la Nouvelle Orléans depuis plus de 58 ans.

CARLIER—Décédé vendredi, le 25 août, à 1 h. 15 A. M. à Texarkana, Ark. M. VICTOR CARLIER, natif de la Nouvelle-Orléans et âgé de 34 ans, 4 mois et 11 jours.

BARRERE—Décédée mardi, le 29 août 1899, à 3:20 heures P. M., à l'âge de 52 ans 11 mois, Vve JACQUES BARRERE, née Vergenie Florans, native de la Nouvelle-Orléans.

SUBERVILLE—Décédé, jeudi, le 31 août, à 11:30 A. M., à l'âge de 56 ans, LOUIS SUBERVILLE, époux bien-aimé de Laurenza Adam, résident de cette ville depuis 40 ans.

LABARRE—Décédé hier matin, à 8 heures 20, PIERRE GLÉTRAIS LABARRE, natif de cette ville, âgé de 77 ans.

BORDES—Décédé, vendredi 1er septembre à cinq heures du soir, LOUIS BORDES jeune, à l'âge de neuf ans et cinq mois, natif de la Nouvelle-Orléans.

MESSE FUNEBRE

Il sera célébré, mardi, le 5 septembre 1899 à 11 heures A. M. à l'église Ste Marie, à Carrollton, une messe funèbre pour le repos de l'âme de feu Mme JACQUES BARRÈRE, née Virginie Florans. Les amis et connaissances de la famille sont respectueusement invités à y assister.

De la part de ses enfants.
3 sept—1 fois

JOHN BONNOT.
Entrepreneur de pompes funèbres

Raoul Bonnot, Directeur.
No 623 RUE STE-ANNE.
Téléphone No 1043.
14 sept—3m

Telephone No 408.
F. Laudumiey & Co.
Limited.

ENTREPRENEURS DE
Pompes Funèbres
1128 Nord Remparts.
Nous faisons de l'embaumement une spécialité.
25av—6m

A la mémoire de Madame Jack Barrère.

ELEGIE.

Laissez passer la morte. L'airain sonne le deuil. Le glas des funérailles invite à la prière pour notre mère trépassée, qui dans son cercueil va reposer bientôt sous la funèbre pierre. Sur ce front où jadis rayonnait l'espérance, la mort impitoyable a imprimé son sceau en effaçant la trace de l'horrible souffrance, elle grave indélébile le cachet du tombeau. Pourquoi, oh mort cruelle! un décret si sévère! Tu ne respectes rien, tu ne sais que châtier, insensible aux prières, à la douleur de tes enfants qui crient grâce pour leur mère et réclament ta pitié. Pourquoi as-tu flétri la fleur des champs fragile qui demandait sa part de rayons au soleil! Tu choisis sans doute sur l'étendue d'argile. Tu as brisé le cœur de tes enfants désolés, plongés dans l'abîme de sa douleur immense, la pauvre enfant qui ne veut, ne peut être consolée et qui boit à longs traits son calice de souffrance. Laissez passer la mort, allez au champ de deuil, à l'ombre des cyprès, offrir une prière pour notre chère mère, qui dans son cercueil a trouvé le repos, sous la funèbre pierre. Cette mère chérie! — Qu'avons nous fait à Dieu pour qu'Il nous frappe si sévèrement! O mort cruelle! divine douleur, et qui crie grâce à Dieu. Qu'elle repose en paix. Que faut-il faire pour rappeler cette chérie! Il n'y a plus qu'à prier Dieu pour elle, en remerciant tous ceux qui sont venus à son aide.

De la part de ses enfants.
3 sept—1f

WOOD, SCHNEIDAU & CIE.,
315 Rue Carondelet,
CHARBON En Gros et au Detail.
Par Chemins de Fer et par Bateaux.
Téléphones: Bureau 576, Dépôt, 983.
Dépôt au pied de la rue Race.
Nous fournissons aux Familles et au Commerce.
1er sept—6m—Dim Mar Jeu

HUILE D'OLIVE FRANÇAISE
(IMPORTÉE),
Emballée en paniers de 1 douzaine litres, et de 2 douzaines demi litres. De
J. B. et A. Artaud, Frères,
MARSEILLE.
Pour Echantillons et Prix, s'adresser à
W. A. GORDON,
AGENT POUR LE SUD,
509 Rue des Magnolias.
18 déc—1 an

PETITES ANNONCES.

UN FRANÇAIS, célibataire, bon jardinier fleuriste et légumiste désire une place en ville ou à la campagne. Sait aussi soigner les animaux—Bonnes références.
S'adresser au Bureau du journal.
3 sept—1 sem

A LOUER—Chambres garnies sur l'avenue Esplanade, avec ou sans pension S'adresser au No 632, rue Esplanade près Royale.
3 sept—1 sem

GUIDE COMMERCIAL.

PLOMBIER.
John David Burghardt, 421 et 423 Royale entre Conti et St Louis. Téléphone 1476.
PHARMACIES.
A. Mailhes, coin Royale et St Louis.
UNE DECOUVERTE.
Boucles d'oreilles et diamants, 30 0/0 d'escompte aux acheteurs, Palais Weinfarte Conti et Passage de la Bourse

Bureau de Jere M. Gleason, surintendant de l'enregistrement, Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans.

Nouvelle Orléans, le 7 août 1899.

De et après mardi, le 8ème jour d'août 1899 et jusqu'à nouvel ordre, des sous-bureaux d'enregistrement seront ouverts dans les différents wards de la paroisse d'Orléans aux endroits en ceci ci-après désignés, à savoir:

Premier Ward—1729 avenue St Charles.
Deuxième Ward—Encoignure Carondelet et Clio.
Troisième Ward—Bureau central, nouvelle bâtisse de cour.
Quatrième Ward—120 Nord Remparts.
Cinquième Ward—Encoignure St Pierre et Bassin.
Sixième Ward 1117 N. Remparts, entre Ursulines et Hôpital.
Septième Ward—1600 Nord Claiborne.
Huitième Ward—Dauphine, entre Champs Elysées et Marigny.
Neuvième Ward—805 rue Louisa.
Dixième Ward—1224 rue Magasin.
Onzième Ward—2725 rue Magasin, près Washington.
Douzième Ward—Encoignure Magasin et Marengo.
Treizième Ward—4815 Chesnut.
Quatorzième Ward—Encoignure Magasin et avenue Henry Clay.
Quinzième Ward—439 rue Patterson.
Seizième Ward—Hampson, entre Burdette et Adams.
Dix septième Ward — Encoignure Oak et Dante.

Les heures des bureaux seront tous les jours les dimanches et jours fériés exceptés, de 8 heures A. M. à 2 heures P. M., et de 4 heures P. M. à 7 heures P. M., excepté les samedis, où les bureaux seront ouverts de 8 heures A. M. à midi.

JERE M. GLEASON, Surintendant de l'enregistrement pour la paroisse d'Orléans.
8 août—8 à date

SOARDS'
1899 | Nouvelle-Orléans | 1899
CITY DIRECTORY.
Maintenant publié et reconnu comme le meilleur de cette ville qui ait jamais été publié. Il est de la plus grande utilité pour les hommes d'affaires. Envoyez le chercher immédiatement.
DIRECTORY DE LA VILLE.....Prix $6 00
DIRECTORY D'AFFAIRES.....Prix $1 00
Ces Directories sont envoyés par express ou par la poste à tout point des Etats-Unis sur reçu du montant.
L. SOARDS, Editeur.
606 Place Commerciale
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
21 fév—

Librairie Française,
MEYER-MURCK,
156 WEST 28TH STREET
NEW YORK.
Correspondant-dépositaire du Petit Journal,
Abonnements au "Petit Journal", "Petit Parisien" avec suppléments et à tous les journaux et publications de France et d'Europe.
Romans français nouveaux parus.
5 Déc

VENTES A L'ENCAN.

Spear & Escoffier.
ANNONCE JUDICIAIRE.
CHARMANT COTTAGE
A deux corps de logis élevé de terre, presque neuf,
1014-1016
Rue Milan, entre les rues Camp et Chestnut.
Quartier choisi, environné de tous les agréments
Loué $420 par an.
Succession de Catherine Erath.
No 57,917—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune
Mercredi, 4 octobre 1899,
à midi il sera vendu à l'enchère publique à leur
BOURSE,
No 813 rue Commune, entre les rues Baronne et Carondelet en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, maintenant absent en congé, daté le 30 août 1899 pour le compte de ladite succession, la propriété de valeur ci après décrite, à savoir:—
Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Milan, Chestnut, Berlin et Camp, étant l'îlet original No 32, maintenant No 263, mesurant 43 pieds 7 pouces de face sur la rue Milan, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, plus ou moins, lequel dit lot est composé du lot entier désigné par le No 20 et de la moitié du lot désigné par le No 21, adjoignant le lot No 20.
Les améliorations comprennent un charmant cottage à deux corps de logis élevé de terre, presque neuf, retiré de la rue, ayant jolie grille en fer, banquette et allée de côté, pavée en Schillinger, 12 chambres, 2 cabinets, citerne, lieux d'aisance, hanger, etc. Loué $35 par mois.
Termes et conditions—Comptant sur adjudication.
Acte de vente pardevant Antoine Dorignac, notaire public, aux frais de l'acquéreur, qui paiera également les Internal Revenue Stamps de ladite vente.
3 sept—3 10 17 24 oct 1 4

Grocerie de Choix pour Familles.
Vins, liqueurs, installations, etc., etc.
AUSSI,
Un petit coffre-fort, serrure à combinaison, presque neuf.
Lundi, 4 Sept à 11 h. A. M.
Coin Robertson et Marigny.
CONDITIONS—COMPTANT.
SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs
3 sept—

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Mlle Belle R. Van Horn vs Geo. Lincoln. PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans. No 39,598—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, je procéderai à lavente à l'enchère publique à mon entrepôt, rue Lafayette entre les rues Camp et Magasins, le JEUDI, 14 septembre 1899, à midi, de la propriété ci-dessous décrite à savoir:
Un lot de meubles de maison et fournitures.
Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.
Conditions, comptant sur les lieux.
ED. P. FOLEY,
Constable Première Cour de Cité.
3 sept—3 8 14

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes récompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies
A la Nlle-Orléans: J. L. LYONS & Cie, 42-44, Camp

Récompense de 16,600 fr.
Quina Laroche
Ferrugineux
Affections de l'Estomac
Anémie, Sang pauvre
Pâleur, etc.
22 et 19, rue Drouot
PARIS
Fougera et Cie, de New York

"I think Ripans Tabules about the best thing there is," said the Colonel; "I guess they are THE best! I was sitting the other evening smoking and drinking a little whisky and water; there were four of us there and one complained of being very uncomfortable. When he had told us about it I said to him, 'all that ails you is indigestion,' and I gave him a Ripans Tabule from a little vial I had in my pocket. We each of us took one, and since then I have learned that every one of the three has bought the TABULES and thinks them the greatest things there are a going."